



O.G.S JUDO

Association déclarée en ss/préfecture de Dunkerque le 18-04-97 sous le N° 8355 J.O. du 24 05 97

N° agrément Jeunesse et Sport 59.s.235

Siège social : Maison communale de Grande Synthe

COUPE DE LA VILLE DE GRANDE SYNTHE

REGLEMENT

Le 8 DECEMBRE 2019

**SALLE du NORMEULEN
Rue du comte de Flandres**

1. Chaque judoka devra être en mesure de présenter son passeport ou sa licence afin de justifier de son âge, de son aptitude à la pratique du judo (certificat médical), et ne pourra combattre que dans sa catégorie de poids. **(Le surclassement d'âge et de poids est interdit).**
L'inscription d'un judoka à la compétition reste sous la responsabilité de l'enseignant du club.
2. Cette rencontre concerne:
 - Mini poussines (2012-2013) : groupe morphologique
 - Mini poussins (2012-2013) : groupe morphologique
 - Poussines (2010-2011) : groupe morphologique
 - Poussins (2010-2011) : groupe morphologique
 - Benjamines (2008-2009) : -32/ -36/ -40/ -44/ -48/ -52/-57/-63/ +63 kg.
 - Benjamins (2008-2009) : -30/ -34/ -38/ -42/ -46/ -50/ -55/-60/-66/+66 kg.
 - Minimes F (2006-2007) : -36/ -40/ -44/ -48/ -52/-57/-63/-70/+70 kg.
 - Minimes G (2006-2007) : -34/ -38/ -42/ -46/ -50/-55/-60/-66/-73/+73kg.
3. Le nombre de judokas est limité à 4 par catégorie. Le club organisateur se réserve le quota de judokas.
4. Pour les catégories Benjamins(es) et au-dessus, les qualifications se feront par tableau avec double repêchage, sauf si le nombre de judokas dans une catégorie est inférieur à 6 (passage en poule).
Pour les catégories Mini poussins(es), Poussins(es), la compétition se déroulera sous forme de randoris éducatifs organisés par poule de 3 ou 4 judokas, selon le recueil des textes officiels.

5. Les pesées auront lieu aux heures suivantes:

Benjamins (es)	: 8h45 à 9h15
Poussins (es)	: 9h30 à 10h00
Mini poussins(es)	: 13h00 à 13h30
Minimes G et F	: 14h00 à 14h30

Chaque judoka se présentera , impérativement à la pesée avec son bulletin d'inscription mentionnant :

- Le club auquel il appartient
- Son nom et prénom
- son année de naissance

6. Durée des combats :

Mini poussins(es)	: Une minute. Sol Waza Ari 10 secondes / Ippon 20 secondes.
Poussins(es)	: Une minute 30s. Sol Waza Ari 10 secondes / Ippon 20 secondes.
Benjamins(es)	: 2 minutes. Sol Waza Ari 10 secondes / Ippon 20 secondes.
Minimes	: 3 minutes. Sol Ne Waza normal.

Pour les catégories ci-dessus : les étranglements et clés de bras sont **INTERDITS**.

Le club organisateur se réserve le droit de modifier les temps de combats et le système de repêchage en fonction du nombre de participants.

7. Remise des récompenses :

Une médaille récompensera les trois premiers de chaque catégorie pour les catégories Benjamins et au-dessus. Ces médailles seront remises, à l'issue des randoris de chaque catégorie de poids.

8. Classement :

- 3 points pour un judoka classé 1er.
- 2 points pour un judoka classé 2è.
- 1 point pour un judoka classé 3è

9. La coupe de la ville sera remise au club totalisant le plus grand nombre de points lors de la compétition.

10. **Le club organisateur est le seul habilité à vendre ses produits.**

FEUILLE DE PARTICIPATION DES CLUBS

COUPE DE LA VILLE DE GRANDE SYNTHE

Pour des raisons d'intendance, nous vous prions de bien vouloir fournir les renseignements

• par courriel : ogs.judo59@orange.fr



• Par téléphone : 03.28.27.94.24

Club de judo de :

Nombre approximatif de participants :

Dimanche 08 décembre 2019 :

Merci de votre compréhension

FEUILLE DE PARTICIPATION DES CLUBS

COUPE DE LA VILLE DE GRANDE SYNTHE

Pour des raisons d'intendance, nous vous prions de bien vouloir fournir les renseignements

• par courriel : ogs.judo59@orange.fr

• par téléphone : 03.28.27.94.24

Club de judo de :

Nombre approximatif de participants :

Dimanche 08 décembre 2019 :

Merci de votre compréhension